



Editorial: Nouveau souffle pour le cœur de Chancy !

Vous l'aurez certainement remarqué, le village s'est dernièrement enrichi de nouvelles âmes. Au nom des autorités communales, je leur souhaite une cordiale bienvenue !

En marge d'un trafic pendulaire gênant, nous avons le privilège de posséder un cœur de village composé d'un large ensemble de parcelles communales qui abrite l'intégralité des infrastructures publiques (école, garderie, parascolaire, bibliothèque, salle communale, jeux pour enfants, local des jeunes, terrains de football et de basket, ainsi que parc public).

Cet ensemble unique de parcelles publiques offre des promesses de convivialité, de dialogue et de détente fantastiques ! Mais aménagé au coup par coup, le cœur de Chancy suffoque.

Ces derniers mois, la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie a réfléchi avec ferveur à redynamiser le centre du village. En collaboration avec le bureau d'études Urbaplan, un concept d'aménagement a émergé et largement satisfait le Conseil municipal. Ce projet vise à :

- rendre le cœur du village plus convivial;
- rénover et moderniser les jeux pour enfants;
- créer de nouvelles infrastructures sportives pour les ados;
- implanter des bancs et autres mobiliers urbains pour favoriser les lieux de dialogue;
- augmenter la capacité d'accueil de la salle communale pour répondre aux besoins liés aux grandes manifestations communales (promotions, escalade, 1er août...);
- redonner à la zone devant la salle communale sa vocation de place de centre village et non de parking municipal (cela implique de déplacer les places existantes ailleurs, sans en supprimer);
- mettre en valeur les espaces verts;
- donner aux voiries un réel aspect de zone de rencontre.

Au nom des autorités communales, j'espère vivement que ce projet d'envergure saura apporter à chacun un espace de détente approprié, et servira à renforcer les liens intergénérationnels et l'intégration des nouveaux habitants.

Bonnes fêtes, et meilleurs voeux pour 2014 !

Xavier Beuchat, pour l'Exécutif



Sommaire

P. 1

Editorial

P. 2,3 et 4

Vie municipale

- PV Conseils
- Informations

P. 5, 6, 7, 8, 9 et 10

Vie locale

- Commune durable...

Commune rentable

P. 11

Vie sportive

- course escalade

P. 12

Vie sociale

- Un peu de temps libre ?

P. 13 et 14

Coups de gueule

et annonces

P.15

Petites annonces

et agenda

P.16

Informations utiles



SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

18 juin 2013

Prestation de serment de Mme Maud Gay, nouvelle Conseillère municipale.

Suite à la démission de M. Viret, le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité :

- ✓ Mme Maud Gay membre de la commission de la circulation et sécurité routière,
- ✓ Mmes Maud Gay et Céline Stroudinsky membres de la commission des affaires sociales, sports et loisirs.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter :

- ✓ la proposition relative à l'adoption du règlement de la politique de logement de Chancy.

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- la fermeture nocturne de la douane de Chancy II et la route de contournement,
- le développement du nouveau site internet de la Commune,
- les nouvelles fouilles au bois de Fargout,
- l'augmentation des effectifs à l'école et au jardin d'enfants - garderie des Crocolions,
- l'augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire et des activités parascolaires,
- le trottoir route de Bellegarde - Pougny,
- la réfection du pont de Chancy,
- le chemin des Carrés 33,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

17 septembre 2013

Le bureau du Conseil municipal a annoncé la démission de Mme Tania Maret au 10 septembre 2013.

Le Conseil municipal a procédé à la nomination des Présidents(es) et Vice-Présidents(es) du local de vote pour 2014. Il a nommé à l'unanimité :

- ✓ Mme Corinne Herzig Davidovic au poste de Présidente,
- ✓ Mme Valérie Froelicher au poste de Vice-Présidente,
- ✓ Mme Isabelle Giannattasio au poste de suppléante de la Présidente,
- ✓ Mme Sarah Terraneo au poste de suppléante de la Vice-Présidente.

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- l'abribus, route de Bellegarde 21 à 25,
- le développement du nouveau site internet de la Commune,
- le barrage de Conflan,
- la STEP - Chancy,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

15 octobre 2013

Présentation du projet de budget 2014.

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- ✓ les travaux sur le bâtiment abritant le parascolaire,
- ✓ les exercices d'évacuation d'urgence à l'école et au parascolaire,
- ✓ les tags à différents endroits de la Commune,
- ✓ les travaux de réfection sur le pont de Chancy,
- ✓ le projet de l'église protestante concernant le presbytère,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

12 novembre 2013

Le Conseil municipal a décidé d'accepter la proposition relative à l'approbation du budget 2014, par 8 oui et 2 abstentions.

Le Conseil municipal a décidé d'accepter, à l'unanimité :

- ✓ la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2014;
- ✓ la proposition relative à l'acquisition d'un véhicule pour la compagnie des sapeurs-pompiers;
- ✓ la proposition relative au crédit d'étude pour le réaménagement du centre du village.

Les points suivants ont entre autres été abordés lors de cette séance :

- ✓ la zone d'activités d'Eaumorte,
- ✓ la modification des lignes TPG K et L,
- ✓ le Plan directeur cantonal (PDCant),
- ✓ l'immeuble communal - route de Bellegarde 18, 20 et 22,

ainsi que les informations données par les Présidents(es) de chacune des commissions.

INFORMATIONS OFFICIELLES

Mairie de Chancy

L'administration communale sera fermée du lundi 23 décembre 2013 au mercredi 1er janvier 2014. Réouverture le jeudi 2 janvier 2014 à 17h00.

Arrondissement de l'Etat civil de Bernex

L'arrondissement sera fermé du mardi 24 décembre 2013 au mercredi 1er janvier 2014. Réouverture le jeudi 2 janvier 2014.

En cas de décès, prière de contacter les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (tél. 022 418 60 00) ou un autre Service de Pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de l'état civil.

Pour l'annonce d'une naissance survenue au domicile, prière de composer le n° de tél 077 443 94 92 le vendredi 27 décembre ou le lundi 30 décembre entre 09h00 et 11h00.

DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont actuellement installés en libre accès sur la Commune. Le premier entre les deux bâtiments scolaires (à côté de l'entrée de la piscine) et le second sur le bâtiment de la Voirie et du service du feu (entrée du chemin des Bouveries).

Ces deux appareils sont dans des armoires spéciales afin de les maintenir hors gel et donc en état de fonctionnement en dépit du froid.

Il s'agit de défibrillateurs semi-automatiques externes utilisant des messages vocaux et visuels pour guider le secouriste dans les différentes étapes de la réanimation, pouvant inclure une défibrillation et/ou une réanimation cardio-pulmonaire. Après l'installation des électrodes sur le thorax de la victime, le défibrillateur surveille son rythme électrocardiographique (ECG), l'analyse et détermine si elle peut faire l'objet d'un choc ou non.

Aucune erreur ne peut être commise si les instructions délivrées par l'appareil sont strictement suivies. Pour les personnes intéressées, hors pompiers, enseignants et moniteurs du Groupement sportif, qui bénéficieront d'une information particulière, la Commune souhaite organiser une séance de formation. Nous vous remercions de bien vouloir signaler votre intérêt au secrétariat, par téléphone ou courriel avant fin janvier afin qu'il soit en mesure de l'organiser (ou les organiser).



PONT DE CHANCY-POUGNY

Les travaux ont débuté le lundi 25 novembre 2013 et dureront environ 9 mois.

La circulation piétonne sera maintenue pendant toute la durée des travaux.

- Du 13 au 22 janvier 2014 (excepté le week-end du 18-19 janvier 2014) et du 9 au 13 juin 2014, l'ouvrage sera totalement fermé à la circulation.
- Du 14 au 29 juin 2014, les poids-lourds d'un gabarit supérieur à 3,60 mètres de hauteur ne pourront pas emprunter le pont.
- Du 30 juin au 15 août, l'ouvrage sera totalement fermé à la circulation.

Hors de ces périodes, des feux tricolores seront mis en place pour alterner un trafic bi-directionnel.

Déviations: Par la route du Moulin-Roget, Avully, Challex.

COMMUNE DURABLE ... COMMUNE RENTABLE !

Peu de moyens, mais des idées lumineuses : c'est ainsi que Chancy s'est résolument engagée sur la voie du développement durable. Et elle le doit très largement au plus jeune de nos élus ! Ingénieur en environnement et docteur à l'EPFL, Xavier Beuchat a choisi de passer son doctorat sur le thème des changements climatiques. Il sait scruter le ciel mais a bien les pieds sur terre. Le ChancyLien lui a demandé de parler des domaines qu'il connaît bien : énergie, environnement, aménagement et mobilité, placés, logiquement, sous son initiative. Voyons donc, exemples à l'appui, de quel bois on se chauffe dans notre commune !

Gestion des déchets :

Les déchets, ça n'a l'air de rien, mais leur collecte représente le plus important poste du budget communal. A Chancy, le ramassage traditionnel des poubelles a été remplacé par un système de containers enterrés. Depuis, le recyclage a augmenté de plus de 10% pour atteindre le taux de 51%. Utile pour l'environnement, mais pas seulement ! La commune peut ainsi revendre le papier collecté au prix de 50 Fr. la tonne, ce qui fait baisser le coût de gestion des déchets. Sans compter que du temps de travail est épargné aux employés communaux.



Aux quatre coins de la Commune, les containers enterrés invitent ses habitants à participer à l'effort de récupération.



Energie :

Dans ce domaine, Chancy n'a pas attendu que la Confédération entonne l'air des économies !

1. Depuis 2006, tous les bâtiments publics communaux, à l'exception de la Mairie, sont chauffés par des énergies renouvelables : il s'agit d'une centrale à bois. Plusieurs bâtiments privés ont également pu y être raccordés. Elle fonctionne avec du bois produit dans les environs. La cerise sur le gâteau : cette réalisation pilote a pu être entièrement financée par les S.I.G. et par le canton.
2. Chancy s'est engagée dans le processus de labellisation « Cité de l'Energie », réservé aux communes qui s'engagent pour une gestion responsable de l'environnement et l'utilisation de ressources durables. Depuis sa certification, elle tient une comptabilité de la consommation d'énergie de ses bâtiments communaux et procède à des audits énergétiques.
3. Rénovations : l'objectif est le label « Minergie ». Certains bâtiments existants, comme l'ancienne école, la salle communale et l'immeuble communal à l'entrée du village pourraient après quelques travaux devenir nettement moins gourmands. Savez-vous qu'une bonne isolation peut permettre d'économiser jusqu'à 80% de la consommation d'énergie ? La Commune profite donc des rénovations courantes pour veiller à assainir les immeubles d'un point de vue énergétique : la prochaine étape prévue est celle de l'ancien bâtiment d'habitation communal à l'entrée du village.



L'un des derniers « énergivores » hérités du passé...

4. Construit dans les années 60 en béton, le bâtiment de l'école produit désormais de l'électricité : une centrale photovoltaïque a été installée sur son toit. Elle permet de produire 20 000 kWh par an. L'énergie produite est rachetée par les S.I.G et le sera durant 25 ans. Et comme les revenus ainsi dégagés financent l'amortissement de cette installation, et même davantage, ce projet-là n'aura rien coûté.

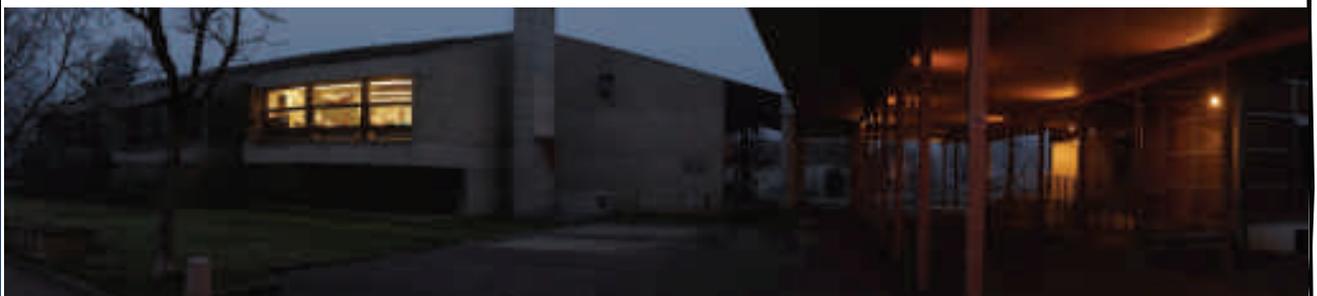


A Chancy, même l'école est « rentable » !

5. Autres projets communaux :

Vous aurez sans doute remarqué l'enveloppe de l'extension de l'école : son isolation est en « Lucido », un matériau qui permet de capter la chaleur du soleil en hiver et de préserver la fraîcheur en été.

6. Autorisations de construction : un préavis est toujours demandé à la commune. A cette occasion, Chancy ne manque jamais de subordonner sa réponse favorable à l'utilisation d'énergies renouvelables dans le bâtiment en projet. Tous les bâtiments actuellement en construction dans le village, seront ainsi chauffés par énergie géothermique.



Mobilité :

Modération du trafic : Notre village est traversé par deux routes cantonales, des axes bien chargés qui ne nous appartiennent pas. Agir auprès du canton pour la modération du trafic est donc un travail de longue haleine. A l'issue de moult échanges et réunions, la route de Valleiry a enfin pu être mise en zone 30 aux frais du canton. A Genève, c'est d'ailleurs la seule route cantonale à bénéficier de ce statut ! Côté route de Bellegarde, des aménagements de modération du trafic et de sécurisation des piétons ont aussi pu être obtenus récemment à l'entrée du village. Encore insuffisants, comme l'ont confirmé les mesures radar, nous maintenons la pression auprès du canton pour que les vitesses soient respectées dans le village.



Récemment, le programme d'économies du canton a encore éloigné la perspective d'obtenir une route d'évitement du village. Les efforts se poursuivent donc, pas à pas, pied à pied, pour l'installation de trottoirs par exemple, à l'occasion de la réfection du pont de la Laire, ou encore pour la création d'une bande piétonne et cyclable sur le trajet de la gare de Pougny-Chancy.

A l'occasion des demandes d'autorisation concernant les nouvelles constructions, la Commune ne manque jamais de penser à la sécurité, en demandant aux promoteurs, de prévoir sur les parcelles à bâtir des cheminements piétonniers publics.



En accord avec les promoteurs, des cheminements sécurisés sont prévus pour les piétons sur 3 côtés de cette parcelle.



Les routes communales sont pratiquement toutes passées en zone 20 ou 30. Le centre du village abritant toutes les infrastructures publiques a été interdit au trafic de transit : les chemins de la Ruelle et de l'Ecole sont maintenant réservés aux riverains.

La prochaine étape prévue est le réaménagement du centre du village, de manière à en faire un cœur accueillant et bienveillant pour les piétons de tous âges !

Aménagement :

L'accroissement prévisible de la population du village oblige à l'anticipation. Une extension du groupe scolaire (4 classes de plus, avec une réserve de 2 ou 3 supplémentaires) a été construite ainsi qu'un bâtiment à l'usage du parascolaire (des solutions sont à l'étude, là aussi), et des fêtes (la salle communale ne pouvant plus accueillir tous les parents aux promotions !).



L'avenir, c'est anticiper !

Avec l'achat, cette année, d'un immeuble de 18 logements à loyers contrôlés, ainsi que de quelques parts dans les nouvelles coopératives du chemin de Champlong, Chancy a désormais initié sa politique du logement. L'idée forte est de permettre à des jeunes (ou moins jeunes) d'y rester, ou d'y revenir. Un règlement d'attribution dans ce sens a été adopté par le Conseil municipal.



Transports publics :

Chancy est active auprès du canton pour obtenir une meilleure desserte. D'un bus toutes les heures environ, il y a 10 ans, nous sommes passés au rythme d'un bus tous les quarts d'heure, aux heures de pointe. La gare de la Plaine se trouvant à 19 minutes de celle de Cornavin, ce moyen de transport est très compétitif par rapport à l'automobile. Dans l'idée de renforcer cette desserte, nous avons déjà obtenu une liaison à la gare de la Plaine via la ligne de bus X.

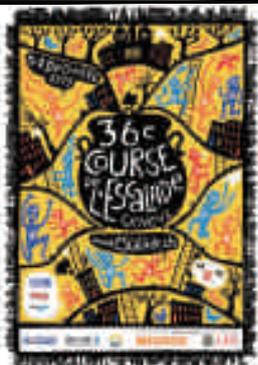
Nous poursuivons nos efforts auprès du canton pour que la fréquence des trains en gare de Pougny soit augmentée, mais le facteur transfrontalier retarde les négociations et les rend complexes.



Centre du village
(en projet de réaménagement)

La nouvelle école et son isolation en Lucido.





VIE SPORTIVE: COURSE DE L'ESCALADE

Femmes	Rang	Hommes	Rang
Poussines B7 (559 classées)		Poussins B7 (664 classés)	
D'Amico Clara	59	Castelli Leonardo	329
Poussines A9 (760 classées)		Naegeli Loan	355
Oberson Pénélope	118	Poussins A8 (782 classés)	
Gonnet Noémie	122	Malfilatre Anthony	752
Ecolières B10 (654 classées)		Poussins A9 (790 classés)	
Dubelly Courtney	595	Rossier Marc	654
Ecolières A (652 classées)		Ecoliers B10 (661 classés)	
Gonzalez Fernandez Elena	387	D'Amico Luca	268
Baumann Manon	513	Ecoliers B11 (571 classés)	
Cadettes B (433 classées)		Krebs Tanguy	39
Rossier Alison	341	Hebert Jack140	
Femmes Escalade Elite (172 classées)		Oberson Timothée	174
Zbinden Claire	113	Cadets A (322 classés)	
Femmes I (1424 classées)		Terraneo Valérian	52
Schopfer Leonore	423	Rossier Mathias	183
Femmes II (1421 classées)		Hommes I (1492 classés)	
Bouvier Stéphanie	529	Charpiloz Michael	897
Femmes III (1252 classées)		Hommes II (2193 classés)	
Gonnet Carole	1195	Filmon Abraha	1518
		Malfilatre Fabien	1569
Walking (2758 classés)		Hommes III (2041 classés)	
Oberson Jasmine	1144	Naegeli Cédric	407
Pinnock Cathrine	1261	Touri Salim	424
Dallinge Nathalie	1263	Oberson Olivier	1120
Bacchetta Sandra	1264	Scardino Fabrizio	1342
Kurisaki Yoshiko	2497	Bono John	1652
		Castelli Matteo	1895
Marmites Jeunes (886 classés)			
Dubelly Courtney	719		
Schlaefli Nyssa	836		
Marmites Adultes (1490 classés)			
Dubelly Bernard	1074		

Un grand bravo à
toutes nos sportives et
à tous nos sportifs !

VIE SOCIALE: UN PEU DE TEMPS LIBRE ?

L'Agis est une association créée en 1987, qui a pour mission la reconnaissance et la valorisation de la personne handicapée, son droit aux loisirs et à des relations d'amitié.

Sa vocation principale est la mise en contact de personnes bénévoles avec des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap mental, physique et/ou sensoriel pour partager des loisirs et d'accompagnement comme une sortie au parc avec un enfant, une séance de cinéma avec un adolescent ou un accompagnement à la piscine pour un adulte... etc...

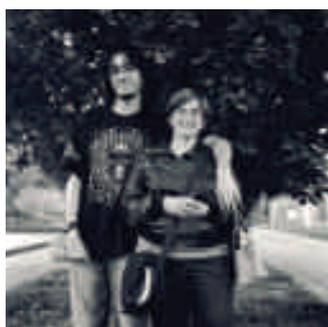
Si vous avez plus de 18 ans et quelques heures à offrir par mois, si vous êtes sensibilisés par le domaine du handicap et motivés par le partage de relation, contactez-nous :

AGIS Association Genevoise d'Intégration Sociale

022 /308 98 10

Mail info@agis-ge.ch

www.agis-ge.ch



COUPS DE GUEULE

Aucune des remarques (exceptée celle sur l'inscription d'une zone intercommunale) formulées par les communes concernant le plan directeur cantonal 2015 - 2030 n'a été prise en compte par le Conseil d'Etat !

Pire !
La route d'évitement du village de Chancy n'y figure tout simplement plus.

Après plusieurs années d'étude, le projet intercommunal de la zone d'activités à Eaumorte passe à la trappe !

En effet, suite à des divergences majeures au sein des Communes de la Champagne sur les activités de cette zone, le projet sera porté par la commune d'Avully toute seule.

Les préavis de la Commune concernant les constructions sont rarement écoutés par le Conseil d'Etat !

La ligne « K » étant modifiée depuis le 15 décembre, la Commune a signalé les problèmes de circulation aux heures de pointe notamment à l'abord du rond point d'Aire-La-Ville (avant de monter sur Bernex-Place)

Réponse des TPG : après une simulation, le bus ne perdrait, en cas de bouchon, qu'une minute ou deux par rapport au tracé actuel !

ANNONCES



40 ans du GS de Chancy

16 et 17 mai 2014

Spectacles à 18:30

Animations : course VTT
concours de Pétanque

A noter que la soirée du 16 se fera sur réservation

17 mai : entrée libre !

Renseignements sur le prochain flyer à votre domicile et sur www.gschancy.ch

Changement de tracé TPG

Depuis le 15 décembre, les lignes « K » et « L » sont modifiées, elles ne traversent plus le village de Bernex mais poursuivent sur la route de Chancy jusqu'au rond-point d'Aire-La-Ville puis remontent en direction de Bernex Place et du Vuillonex.

ANNONCES

Chancylienne

SPECTACLE 2014

Cette année nous avons le plaisir de vous présenter une comédie,
en 5 tableaux, intitulée

""A QUI PERD DUR""

Un lauréat du loto n'ose pas avouer à son épouse qu'il a perdu le billet gagnant. Il s'en suit une série de péripéties qui sauront vous distraire et vous faire rire. Des couples se formeront et se déformeront, un gangster viendra semer la pagaille, la police s'en mêlera engendrant une série de situations plus cocasses les unes que les autres.

Nous vous attendons nombreux les
21, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 mars ainsi que les
3, 4 et 5 avril

à la salle communale de Chancy
les jeudis, vendredis et samedis à 20h30
et les dimanches à 15h30

Traditionnellement, le vendredi 21 mars 2014, le soir de la première représentation,
le 3ème âge de Chancy sera invité avec entrée offerte.

Tous les soirs, à l'exception des dimanches, vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place
dès 19h00.

Réservations / Renseignements Bernard CARREL 022 756 12 04

Vous êtes passionnés par un
des métiers du théâtre ?
Vous avez entre 7 et 77
ans ?

Notre troupe à besoin de
vous pour ses activités
actuelles et futures.

Contactez sans tarder le
022 756 12 04



La troupe et son metteur en scène à la répétition.



La troupe junior prépare une chorégraphie !

PETITES ANNONCES

Recherche demi-pension, sur jours de semaine, pour gentille jument de 8 ans au Cannelet à Chancy. Pour ballade et/ou travail sur le plat.
Contact 079 /267 29 10



Nous vous rappelons que 4 abonnements du GSHC sont à votre disposition à la Mairie ainsi que 5 billets par match (non premium).
Il vous suffit d'appeler la Mairie pour les réserver !

La bibliothèque de Chancy est désormais ouverte le **mercredi de 16h à 18h** ainsi que le **vendredi de 16h à 19h !**
Profitez-en !

Toute l'équipe de la rédaction du Chancylien ainsi que le Conseil Municipal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressent ses plus beaux voeux pour 2014 !



Séances du Conseil municipal

Mardi 28 janvier
20h

Mardi 4 mars
20h

Mardi 8 avril
20h

Présentation des comptes 2013

L'AGENDA

Sorties ski

samedi 1er février

samedi 8 février

samedi 8 mars

à Flaine, Avoriaz ou au Grand-Bornand

(15 mars en réserve)

Dépôt des déchets

encombrants :

jeudi 6 mars

Vacances scolaires:

lundi 23 décembre 2013 au
vendredi 3 janvier 2014

et

lundi 17 février
au vendredi 21 février 2014



Numéros d'urgence

144 Ambulances / Urgences graves

145 Centre anti-poison

117 Police

143 La Main tendue

118 Feu

145 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie de Chancy

Route de Valleiry 4
Tél. 022 756 90 50 Fax 022 756 90 55 info@chancy.ch
www.chancy.ch

Anouk Spencer, secrétaire responsable
Joëlle Noverraz, secrétaire
Lundi de 15 h 30 à 17 h
Mardi et mercredi de 10 h à 11 h 30
Jeudi de 17 h à 19 h, ou sur rendez-vous

Voirie et conciergerie

Frédéric Gunter et Christophe Egenter
Tél. 022 756 23 31

Etat civil

Etat civil de Bernex, Mairie de Bernex
Tél. 022 850 92 30
René Gunter,
Patrick Bouvier et Xavier Beuchat, suppléants
Tél. 022 756 90 50

Ecole

Directeur : M. Philippe Tièche, Tél. 022 756 38 47

Bibliothèque

Responsable : Christiane Wenger
Route de Bellegarde 81
Tél. 079 226 55 21
Mercredi de 16h à 18h et vendredi de 17h à 19h

Service du feu 118

Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy
Cmtd ai : Patrick Bouvier
Plt : Fernando Botta
Lt : Gérard Gallay

Poste d'Avully

Lundi à vendredi de 8 h à 11 h et de 15 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 11 h
Tél. 0848 888 888 Fax 058 667 50 91

Cas Bernex

Hospice général :
Tél. 022 420 40 00
imad 022 420 40 20
Consultations gratuites parents-enfants
par les infirmières : Tél. 022 420 40 00,
mardi de 15h à 17h

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association BiubStock

Président : Bueno Viret, Tél. 022 756 03 87

Fanfare Ensemble de Cuivres Chancy-Collonges

Président : Jean-Claude Gallay, Tél. 022 756 21 39

Cours de solfège débutants :

Laetitia Gallay, Tél. 022 756 21 39

Cours de musique instruments :

Michel Gallay, Tél. 022 756 24 22

Jazz au pied du mur

Président : Pierre-Alain Maret, Tél. 022 756 22 95

Jeunesse de Chancy

Président : Bueno Viret, Tél. 022 756 03 87

La Chancylenne (musique et théâtre)

Présidente: Marianne Maigre, Tél. 022 792 36 01

ASSOCIATIONS SOCIALES

Jardin d'enfants-garderie Les Crocolions

Responsable : Nina Guinand, Tél. 022 756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél. 079 909 51 53

Association des Parents d'Elèves (APE)

Présidente : Delphine Voellinger, Tél. 022 756 30 50

Restaurant scolaire de Chancy s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers

Présidente : Maude Hoffmann. Tél. 076 572 24 78

Groupe des dames paysannes

Présidente : Mireille Wenger, Tél. 022 756 09 29

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Groupement Sportif de Chancy

Président : Alexandre Schlaefli, Tél. 022 756 24 45

Opikanoa – Les canoës du Rhône

Président : François Vernier, Tél. 079 352 97 07

Rédaction :

Commission des relations publiques et de la communication, www.chancy.ch

Rédactrice responsable :

Anne-Marie Putton, anne-map@hotmail.com